Nations Unies S/PV.4816

Conseil de sécurité

Distr. générale
27 août 2003
Français
Original: anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 4816e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège, à New York, le mercredi 27 août 2003, à 10 h 55

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après est publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un compte rendu sténographique.

« À sa 4816e séance, tenue à huis clos le 27 août 2003, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée "La situation au Libéria".

Conformément à la décision prise à la 4815e séance, et en application de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, le Président a invité S. E. M. Nana Akufo Addo, Ministre ghanéen des affaires étrangères et Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), S. E. M. Mamadou Bamba, Ministre ivoirien des affaires étrangères, S. E. M. Oluyemi Adeniji, Ministre nigérian des affaires étrangères, et S. E. M. Papa Louis Fall, Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer au débat.

Le Président a également adressé une invitation à S. E. M. Mohamed Ibn Chambas, Secrétaire exécutif de la CEDEAO, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur du Conseil.

Les membres du Conseil, les membres de la délégation de la CEDEAO et le Secrétaire exécutif de la CEDEAO ont procédé à un échange de vues constructif. »

03-48023 (F) 270803 270803